

République Française
Liberté, Égalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 28 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 10 ; Représentés : 2 ; Votants : 12

Sont présents : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, RAYNAL Géraud, VABRE Fabien.

Sont absents : TEISSEDRE Janine représentée par Cécile CHEVALIER, GALÉRY Jacques représenté par Alain POUGET, PORTERO Séverine, MURAT Frédéric, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, BOUTONNET Sabine.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 28 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 24 novembre 2025

Délibération N° DEL 2025 071 – Occupation d'un bureau de la mairie

Suite à la demande de Mme Rose MONJUVENT de s'installer à Saint-Paul-des-Landes comme orthophoniste, Madame le Maire propose au Conseil municipal de louer à cette praticienne un bureau situé au 1^{er} étage de la mairie.

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le bail avec le preneur ci-dessus à compter du 18 novembre 2025 ;
- De fixer le montant du loyer à 175 € et 5 € de charges par mois, avec revalorisation du loyer annuellement, sans que la revalorisation du loyer puisse être inférieure.
- D'inscrire les crédits nécessaires au Budget principal de la commune
- Dit que cette délibération annule et remplace la délibération N° DEL_2025_059 du 16 septembre 2025.

Après délibération, la proposition est approuvée par 12 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures susdites.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER